



Inscription et
programme



JOURNÉE D'ÉTUDE PLURIDISCIPLINAIRE DE LA JEUNE RECHERCHE

QUESTIONNER NOS OBJETS PAR NOS A PRIORI

PROGRAMME

Salle Ulysse
Faculté de droit et sciences politiques
Avenue du Doyen Trotabas, 06000 Nice

Manifestation retransmise en visioconférence

LUNDI 23 MAI 2022

13h30. Allocutions d'ouverture

Mathias LATINA, Vice-doyen "Recherche" de la Faculté de droit de Nice

13h45. « Pour commencer: points d'entrée »

Hania KASSOUL, Maîtresse de conférences en droit privé, CERDP, Université Côte d'Azur

AXE 1. COMMENT?

sous la présidence de Michel Boudot, Professeur de droit privé, Université de Poitiers

14H - 15H15. SESSION 1

« Eprouver ses hypothèses: questionner ou révéler ses *a priori* ? »

Yanisse BENRAHOU, Doctorant en droit, Université de Nanterre

« Analyse réflexive des a priori théoriques et épistémologiques d'une posture de recherche engagée »

Pénélope DUFOURT, Doctorante ATER en droit public en codirection en sciences de l'éducation, CREDOF, Université de Nanterre

15H15-15H30. PAUSE

15H30 - 17H45. SESSION 2

« Droit et vérité : les actes de langage en théorie juridique »

Roïla MAVROULI, Docteure en droit des Universités de Nanterre et Luxembourg, PostDoc Research Fellow HEC Paris - CNRS

« État de l'art sur l'hypothèse d'une méthode antécédente - Retour d'expérience »

Anne-Laure THESSARD, Ingénieure d'étude en philosophie des sciences, GREDEG, Université Côte d'Azur, Doctorante, Equipe de recherche Science, Norme et Démocratie, Sorbonne-Université

MARDI 24 MAI 2022

AXE 2. DANS QUEL CONTEXTE?

sous la présidence de Céline Husson-Rochcongar, Maîtresse de conférences en droit privé

9H - 10H15. SESSION 3

« Une construction d'objet en science politique : les enjeux d'appartenance et de frontières des groupes sociaux, le cas des agriculteurs dans les Alpes-Maritimes »

Prune LE HORS-PARRIAUX, Doctorante contractuelle chargée d'enseignement en Science politique, ERMES, Université Côte d'Azur

« Permanence et transmission : vertus et limites du paradigme de conservation des droits du patrimoine culturel »

Ronan BRETTEL, Doctorant en sciences juridiques à l'Institut des Sciences Sociales du Politique (ISP - UMR CNRS 7220) de l'ENS Paris Saclay (Université Paris Saclay) et ATER à l'Université Paris II Panthéon-Assas

10H15-10H30. PAUSE

10H30 A 11H45. SESSION 4

« Questionner les a priori dans la traduction littéraire »

Kossi Gerard ADZALO, Doctorant en Traduction-Traductologie, LIRCES, Université Côte d'Azur

« L'identité des a priori du Droit et de l'IA. Etude à partir de l'offre de règlement européen »

Arnaud BILLION, chercheur en éthique, IBM France Lab, Doctorant en droit, Université Lyon 3

AXE 3. SUR QUEL OBJET?

sous la présidence de Hania Kassoul, Maîtresse de conférences en droit privé, Université Côte d'Azur

13H30 A 14H45. SESSION 5

« Questionner nos a priori : le problème de la relation à autrui »

Alessandra RANDAZZO, doctorante en philosophie, CRHI, Université de Nice Côte d'Azur

« Questionner les a priori du droit sur « l'incertain » »

Sandra Russo, Docteure en droit chargée d'enseignement, GREDEG, Université Côte d'Azur

14H45 - 15H. PAUSE

15H - 16H15. SESSION 6

« A priori in Biology at the interface with Physics: the case of Phytophthora zoospore motion »

Carlotta Auriora LUPATELLI, Doctorante en biologie cellulaire et moléculaire, ISA-INPHYNI, Université Côte d'Azur

« Une modalité a priori de la cession en droit : la cession autonome de l'accessoire »

Joël MBA KAMGA, Doctorant en Droit Privé, Université de Dschang (Cameroun)

16h15. « Pour poursuivre: points de fuite »

Jean-Sylvestre Bergé, Professeur de droit privé, Membre de l'IUF, GREDEG, Université Côte d'Azur